



Syndicat Intercommunal des Eaux et de l'Assainissement du Pays de Dieulefit
26220 DROME

COMPTE RENDU Comité Syndical du 26-02-2013

Le 26 février 2013 à 18 heures 30, les membres du Comité Syndical - légalement convoqués le 12 février 2013 - se sont réunis en séance publique sur la commune de Dieulefit, sous la présidence de Monsieur Philippe **HILL**.

Nombre de délégués en exercice :	26 titulaires 19 suppléants
Nombre de délégués titulaires présents :	13
Nombre de délégués suppléants présents :	04

Délégué(e)s excusé(e)s : Mesdames Nadine **MORIN**, Christine **PRIOTTO** (remplacée par monsieur Olivier **CADIER**), messieurs Robert **BABELOT** (remplacé par monsieur Michel **GLEIZE**), Jean-Luc **EBERHARD**, Alain **ICARD** (remplacé par madame Chantal **GROULIER**), Franck **MUCKE**, Franck **REYNAUD**, Jean-Paul **TERROT**.

Aleyrac :	Absent.
Comps :	Monsieur Jean-Pierre FABRE .
Dieulefit :	Messieurs Olivier CADIER , Michel FAURE , Michel GLEIZE , Philippe HILL , Jean-Louis MAGNAN , Claude MARTIN .
Eyzahut :	Absent.
La Bégude de Mazenc :	Madame Renée GONTARD .
La Roche Saint Secret :	Absent.
Le Poët-Laval :	Madame Maryse THOMAS , messieurs Paul BRUN , Jean LIENHART .
Montjoux :	Excusé.
Orcinas :	Madame Delphine BARNAVON .
Pont de Barret :	Monsieur Max CHARROIN .
Rochebaudin :	Monsieur Francis JEAN .
Salettes :	Madame Chantal GROULIER .
Souspierre :	Monsieur Alain DE LESTRADE .
Teyssières :	Excusé.
Vesc :	Monsieur Joël TARDIEU .

Monsieur le Président de séance souhaite la bienvenue à l'ensemble des délégué(e)s présent(e)s et remercie la commune de Dieulefit de recevoir le comité.

Monsieur le Président constate que le quorum réglementaire est atteint.

Conformément à l'article L 2121-15 du CGCT, le comité désigne madame Delphine **BARNAVON**, secrétaire de séance.

1. Approbation du procès-verbal du comité syndical du 22 novembre 2012.

Monsieur le Président de séance demande au Comité Syndical de formuler ses remarques sur le procès verbal de la réunion du 22 novembre 2012. Aucune observation n'est soulevée.

Le procès verbal est approuvé à l'unanimité des membres présents lors du dernier Comité Syndical.



Syndicat Intercommunal des Eaux et de l'Assainissement du Pays de Dieulefit
26220 DROME

2. Décisions du Président.

Monsieur le Président, en vertu de la délibération 17/2011 a décidé :

De passer un marché d'assistance à maitre d'ouvrage pour l'augmentation de la capacité de la lagune avec le Conseil Général de la Drôme pour un montant estimatif de 14 210,00 euros ht (tranche ferme) et de 13 485,00 euros ht (tranche conditionnelle). Montant total ht estimé 27 695,00 euros.

3. Demande de remise exceptionnelle sur facture d'eau – Commune de Dieulefit.

Monsieur le Président donne lecture du courrier adressé par la commune de Dieulefit au SIEA. Les lavoirs de la Pouilleuse et de la Viale ont fait l'objet d'actes de malveillance entraînant de fortes consommations d'eau. La commune de Dieulefit sollicite une remise sur ces factures.

Monsieur le Président rappelle que la réglementation ne prévoit de dégrèvement qu'en cas de fuite accidentelle sur une canalisation et qu'en l'espèce ce n'est pas le cas. Néanmoins, monsieur le Président demande au Comité de retenir le caractère exceptionnel de cette situation due à des actes de vandalisme. Le montant de la facture d'eau du 2° semestre 2012 pour le lavoir de la pouilleuse est très important et se monte à 13 258,19 euros ttc. Monsieur le Président, sur avis du Bureau, propose de réduire de 50% la consommation du lavoir pour la partie due au SIEA, à titre exceptionnel et pour ce seul lavoir. Les redevances ne pouvant pas faire l'objet d'une remise.

Après discussion et délibération, le Comité Syndical décide à l'unanimité, moins 1 abstention (Monsieur Michel FAURE) de réduire la consommation du lavoir de la Pouilleuse de 50% (Part SIEA).

4. Vente du photocopieur du SIEA.

Monsieur le Président indique que le photocopieur du SIEA est arrivé en fin de contrat de maintenance. Ainsi le Syndicat a fait l'acquisition d'un nouveau matériel pour un montant de 5 975,00 euros ht.

Monsieur le Président demande au Comité Syndical l'autorisation de vendre l'ancien photocopieur de marque SHARP pour un montant de 1 020,00 euros TTC (852,84 euros ht).

Après discussion et délibération, le Comité Syndical décide, à l'unanimité, de vendre le photocopieur de marque SHARP pour un montant de 852,84 euros ht.

• Assainissement Non Collectif :

1. Documents financiers 2012 – 2013.

Monsieur Jean-Pierre FABRE, Vice-président, chargé de l'ANC fait une présentation du compte administratif ANC 2012 et des propositions de budget 2013.

Les votes interviendront lors du Comité Syndical du 19 mars 2013.

Monsieur Jean-Pierre FABRE indique que l'exercice 2012 se clôture par un excédent de 9 184,89 euros. L'excédent cumulé est porté à 12 561,80 euros.



Syndicat Intercommunal des Eaux et de l'Assainissement du Pays de Dieulefit
26220 DRÔME

Récapitulatif du compte administratif 2012 et propositions 2013 :

Fonctionnement dépenses	Prévu 2012	Réalisé 2012	Propositions 2013	Observations
011	44 807,00	44 797,05	82 161,00	Charges générales
022	1 069,00		3 161,00	Imprévus
65	0	1,22	0	Régul TVA
67	31 200,00	29 525,20	32 200,00	Subventions Agence reversées aux particuliers
Total dépenses	77 076,00	74 322,47	82 161,00	

Fonctionnement recettes	Prévu 2012	Réalisé 2012	Propositions 2013	Observations
002	3 376,00		12 561,00	Opération budgétaire
70	37 500,00	46 717,36	36 400,00	Redevance + Contrôles
77	36 200,00	36 790,00	33 200,00	Subventions Agence reversées aux particuliers + subvention agence contrôles
Total recettes	77 076,00	83 507,36	82 161,00	

Monsieur le Président donne la parole à monsieur Alain BACQUET (commune d'Eyzahut) bien que ce dernier ne soit pas délégué de la commune. Monsieur BACQUET demande le détail du remboursement des frais qui s'élève à 45 000,00 euros en 2013. Ce document joint au budget est remis à monsieur BACQUET.

Il reprend les éléments suivants :

ARTICLES	LIBELLES	SPANC
6066	Combustible	1 000,00 €
6061	EDF	500,00 €
6063	Entretien	550,00 €
6064	Fournitures admini.	1 000,00 €
6068	Autres fournitures	1 000,00 €
6156	Maintenance	1 000,00 €
6161	Prime assurance	500,00 €
6261	Timbres	1 000,00 €
6262	Télécom.	1 500,00 €
6225	Comptable	150,00 €
658	Elus	3 800,00 €
64	Salaire SPANC	33 000,00 €
Voiture	Voiture	



Syndicat Intercommunal des Eaux et de l'Assainissement du Pays de Dieulefit
26220 DROME

Total	45 000,00 €
--------------	--------------------

Le poste le plus important concerne le salaire de l'agent SPANC (hors charges d'astreintes).

2. Questions diverses.

Monsieur Alain BACQUET fait remarquer l'absence du règlement du SPANC sur le site internet du SIEA.

Après vérification le règlement est bien présent sur le site à la rubrique Assainissement Non Collectif.
Monsieur BACAQUET s'étonne d'avoir payé 100,00 euros TTC pour son contrôle du diagnostic en 2012 et 26,75 euros TTC de redevance en 2012.

Les membres du Bureau rappellent à monsieur BACQUET que les tarifs et le fonctionnement du SIEA sont votés par les délégués du Syndicat. Que les comptes rendus des comités sont adressés à chaque délégué et à chaque mairie, mais qu'effectivement la commune d'Eyzahut n'est pas représentée de manière régulière.

Enfin, monsieur BACQUET s'étonne qu'aucun document sur les contrôles n'ait été remis à la commune d'Eyzahut, de même que monsieur Joël TARDIEU (commune de VESC).

Monsieur le Vice-président fait un rappel. Les rapports de l'ensemble des contrôles sont remis aux communes lors d'une réunion avec les maires.

Ces réunions ont eu lieu :

- Mercredi 19 décembre 2012 à EYZAHUT en présence de monsieur Jean-Marie DELLEAUD.
- Vendredi 12 octobre 2012 à VESC en présence de monsieur Alain FAURE.

Pour information, le SIEA signale que l'envoi des factures de rappel ANC 2012 est dû à une erreur du Trésor Public et que le Syndicat ne peut que regretter cet envoi.

- **Assainissement collectif :**

3. Documents financiers 2012 – 2013.

Monsieur le Président fait une présentation du compte administratif ANC 2012 et des propositions de budget 2013.

Les votes interviendront lors du Comité Syndical du 19 mars 2013.

Monsieur le Président indique que l'exercice 2012 se clôture par un excédent de fonctionnement de 107 396,65 euros et un excédent d'investissement de 234 392,74 euros.

Les résultats cumulés sont de 407 530,37 euros en fonctionnement et 3 737,69 euros en investissement.



Syndicat Intercommunal des Eaux et de l'Assainissement du Pays de Dieulefit
26220 DROME

Récapitulatif du compte administratif 2012 et propositions 2013 :

Fonctionnement dépenses	Prévu 2012	Réalisé 2012	Propositions 2013	Observations
011	373 750,00	178 617,64	379 450,00	Charges générales
014	35 000,00	31 141,05	35 000,00	Redevances Agences
022	1 200,00		20 000,00	Imprévus
023	135 183,00		236 080,00	Opération d'ordre
042	90 000,00	82 952,80	85 000,00	Amortissements biens
65	2 000,00	0,68	2 000,00	Régul TVA
66	15 000,00	7 693,78	6 000,00	Intérêts emprunts
67	20 500,00	20 034,49	22 000,00	Régul. Factures abonnés
68			100 000,00	Provision lagune
Total dépenses	672 633,00	320 440,44	885 530,00	

Fonctionnement recettes	Prévu 2012	Réalisé 2012	Propositions 2013	Observations
002	300 133,00		407 530,00	Opération budgétaire
042	9 000,00	8 500,00	10 000,00	Amortissements subventions
70	348 500,00	389 337,09	453 000,00	Recettes assaini.
75	15 000,00	30 000,00	15 000,00	PRE+PAC
Total recettes	672 633,00	427 837,09	885 530,00	

Ventilation des charges communes :

ARTICLES	LIBELLES	ASSAINISSEMENT
6066	Combustible	3 450,00 €
6061	EDF	5 300,00 €
6063	Fournitures d'entretien	1 000,00 €
6064	Fournitures administratives	1 300,00 €
6068	Autres fournitures	8 000,00 €
6156	Maintenance	1 900,00 €
6161	Prime assurance	5 500,00 €
6256	Missions	500,00 €
6257	Réception	1 000,00 €
6261	Timbres	500,00 €
6262	Télécom.	3 000,00 €
6225	Comptable	150,00 €



Syndicat Intercommunal des Eaux et de l'Assainissement du Pays de Dieulefit
26220 DROME

64	Personnel	97 600,00 €
654	Produits irrécouv.	5 000,00 €
658	Elus	5 800,00 €
Total		140 000,00 €

Investissement dépenses	Prévu 2012	Réalisé 2012	Propositions 2013	Observations
001	230 655,00			Opération budgétaire
040	9 000,00	8 500,00	10 000,00	Amortissements subventions
16	55 000,00	49 056,53	50 000,00	Capital emprunts
23	576 865,00	325 464,63	364 817,00	Travaux
45	257 157,00	253 858,91	3 000,00	Eaux pluviales
Total dépenses	1 128 677,00	636 880,07	427 817,00	

Investissement recettes	Prévu 2012	Réalisé 2012	Propositions 2013	Observations
001			3 737,00	Report 2012
021	135 183,00		236 080,00	Opération d'ordre
040	90 000,00	82 952,80	85 000,00	Amortissements biens
10	321 134,00	321 134,65		Apport fonctionnement 2011
13	325 204,00	208 165,89	100 000,00	Subventions travaux
45	257 157,00	259 020,47	3 000,00	Remboursement Eaux pluviales
Total dépenses	1 128 677,00	871 272,81	427 817,00	

1. Participation à l'Assainissement Collectif (PAC).

Monsieur le Président indique que :

Par délibération 24/2012 le Comité a porté le montant de la PAC à 5 500,00 euros. La part publique des travaux étant déduite de ce montant. Afin de tenir compte des situations dans lesquelles il n'y a pas de travaux à réaliser sur la partie publique, le Bureau propose de plafonner la PAC à 4 000,00 euros (pas de TVA applicable).

Après discussion et délibération, le Comité Syndical décide de rapporter la délibération 24/2012. De revoter un nouveau système de PAC sur les mêmes bases que précédemment en y intégrant un plafond de 4 000,00 euros, par lot.

- **Eau potable :**

1. Documents financiers 2012 – 2013.

Monsieur le Président fait une présentation du compte administratif ANC 2012 et des propositions de budget 2013.



Syndicat Intercommunal des Eaux et de l'Assainissement du Pays de Dieulefit
26220 DROME

Les votes interviendront lors du Comité Syndical du 19 mars 2013.

Monsieur le Président indique que l'exercice 2012 se clôture par un excédent de fonctionnement de 46 030,41 euros et un déficit d'investissement de 34 018,67 euros.

Les résultats cumulés sont de 369 783,46 euros en fonctionnement et 149 387,33 euros en investissement.

Récapitulatif du compte administratif 2012 et propositions 2013 :

Fonctionnement dépenses	Prévu 2012	Réalisé 2012	Propositions 2013	Observations
011	227 937,00	224 036,91	245 780,00	Charges générales
012	227 500,00	219 737,57	238 950,00	Personnel
014	66 000,00	65 120,16	69 000,00	Redevances Agence
022	12 000,00		37 250,00	Imprévus
023	312 460,00		345 867,00	Opération d'ordre
042	110 000,00	104 832,53	105 336,00	Amortissements biens
65	22 010,00	16 988,04	19 500,00	Indemnités élus
66	2 500,00	962,43	1 000,00	Intérêts emprunts
67	20 500,00	16 795,58	20 500,00	Régul. Factures eau
Total dépenses	1 000 907,00	648 473,22	1 083 183,00	

Fonctionnement recettes	Prévu 2012	Réalisé 2012	Propositions 2013	Observations
002	323 753,00		369 783,00	Report 2011
013		1 534,00		Assurance du personnel
042	15 000,00	15 000,00	15 000,00	Amortissements subventions
70	662 154,00	677 623,40	698 400,00	Recettes eau
75		0,27		Régul TVA
77		345,96		Assurance véhicules
Total recettes	1 000 907,00	694 503,63	1 083 183,00	

Investissement dépenses	Prévu 2012	Réalisé 2012	Propositions 2013	Observations
040	15 000,00	15 000,00	15 000,00	Amortissements subventions
16	12 000,00	9 293,43	10 000,00	Capital emprunts
20	2 000,00			Logiciels...
21	25 500,00	2 591,63	23 000,00	Terrains, véhicules...
23	551 366,00	111 966,14	552 590,00	Travaux
Total dépenses	605 866,00	138 851,20	600 590,00	



Syndicat Intercommunal des Eaux et de l'Assainissement du Pays de Dieulefit
26220 DROME

Investissement recettes	Prévu 2012	Réalisé 2012	Propositions 2013	Observations
001	183 406,00		149 387,00	Report 2012
021	312 460,00		345 867,00	Opération d'ordre
040	110 000,00	104 832,53	105 336,00	Amortissements biens
Total dépenses	605 866,00	104 832,53	600 590,00	

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00

Fait à Dieulefit, le 27 février 2013.

Le Président,

Philippe